



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

No 3 - 2019 - Séance du 18 février 2019 - Orale

Parkings Fête des Vignerons

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Comme vous l'avez remarqué, les organisateurs de la Fête des Vignerons nous ont approchés pour la mise en place des parkings pour la manifestation à l'instar de 1977 et 1999.

Ceux-ci sont situés en grande partie sur notre commune, sur des terrains de différents propriétaires privés, ainsi que de la commune de Vevey et sur notre parcelle communale d'Hauteville.


L'installation a été effectuée en grande partie par l'armée dans le cadre d'un cours de répétition du génie civil ainsi que des entreprises de la région, sous la direction de M. D. Willi, ingénieur civil et responsable pour la FEVI.

La majorité de ces parkings seront mis en service pendant durant la fête, une piste d'attente le long de la route du Rio Gredon sera utilisée par les camions lors du montage et démontage de l'arène, avant et après la fête.

200 places de parcs P+R ont été mises en fonction le 1er janvier de cette année sur les terrains de la Veyre et sur notre parcelle d'Hauteville pour compenser auprès de pendulaires de Vevey la fermeture de la place du marché. Elles ont été choisies pour leur proximité aux transports publics, soit la ligne 215 et le train MVR.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 11 février 2019

M. T. George, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal